




**AG2R LA MONDIALE**

Prendre la main  
sur demain

CCN de travail des  
Établissements et services  
pour personnes inadaptées et  
handicapées du 15 mars 1966  
[n° 3116]



Découvrez votre  
régime conventionnel  
frais de santé

# Une offre santé complète

**Les partenaires sociaux de la Convention Collective Nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées ont signé l'accord interbranche du 2 octobre 2019 permettant la création d'un régime complémentaire frais de santé\*.**  
**Spécialiste de la protection sociale et actuel assureur du régime de prévoyance, AG2R Prévoyance, membre du groupe AG2R LA MONDIALE, a été recommandée par les partenaires sociaux comme assureur et gestionnaire du régime frais de santé.**

\* L'agrément de cet avenant, paru au JO du 1er Octobre 2020 rend obligatoire la mise en place de ce régime pour toutes les entreprises.

## Les régimes

### Le régime de base

Nous vous proposons un régime frais de santé couvrant les dépenses de santé essentielles, telles que les consultations de généralistes, de spécialistes et l'hospitalisation.

L'ensemble des salariés cadres et non cadres bénéficient obligatoirement de cette couverture, sans questionnaire médical.

### Les régimes optionnels

Vous pouvez améliorer le niveau des garanties de vos salariés en choisissant une des 2 options sur-complémentaires. Ainsi, en fonction de votre budget, vous leur permettez de bénéficier d'une couverture renforcée, avec de très bons niveaux de remboursement.

Si vous choisissez de ne pas souscrire d'option sur-complémentaire, vos salariés peuvent le faire à titre individuel.

### Les ayants droit

Vous pouvez étendre le régime de santé de vos salariés à leur(s) ayant(s) droit. Si vous n'adhérez pas à ce régime optionnel, vos salariés pourront le faire à titre individuel et ainsi faire bénéficier leur famille des mêmes garanties.

### Nota

Vous avez toujours la possibilité de mettre en place un régime frais de santé différencié selon des catégories objectives de personnel.

Attention, l'ensemble de votre personnel doit être couvert.

Si vous souhaitez améliorer le régime de base, vous devez faire systématiquement un acte fondateur (DUE/Referendum/Accord entreprise).

Votre conseiller AG2R LA MONDIALE est à vos côtés dans la mise en place de votre régime complémentaire de protection sociale (rédaction acte juridique, dispense d'affiliation...).

# Les points forts de notre offre santé

## Nos engagements

- Des conseillers experts pour vous accompagner dans la mise en place du contrat et de son suivi ;
- Maintien des garanties de frais de santé gratuitement pendant 12 mois pour les ayants droit de salariés décédés ;
- La possibilité de maintenir les garanties de frais de santé en cas de suspension du contrat de travail ;
- La création d'un régime spécial pour les anciens salariés.

## Bon à savoir

À partir de 2021, vous pouvez résilier votre contrat santé sans attendre la fin de l'année.

Si votre entreprise est déjà couverte, nous vous proposons de comparer vos garanties et services, et vous pourrez décider de résilier votre contrat actuel.

Si votre entreprise n'est pas encore couverte, il est essentiel de vous mettre en conformité rapidement en prenant contact avec l'un de nos conseillers.

---

## Les réseaux partenaires Itelis pour des soins de qualité au meilleur prix

### En optique :

- 40 % d'économie en moyenne sur les verres ;
- Une réduction minimale de 15 % sur les montures et produits para-optique ;
- Une garantie casse de 2 ans sans franchise pour la monture et les verres).

### En audioprothèse :

- 15 % d'économie moyenne sur les aides auditives ;
- Un contrôle annuel de l'audition ;
- Une garantie panne sans franchise de 4 ans ;
- Le prêt d'un appareil auditif en cas de réparation ou remplacement).



## Le tiers payant Almerys

Ce service permet d'être dispensé de l'avance de frais auprès de 200 000 professionnels de santé, sur présentation de la carte de tiers payant et de la carte Vitale (soins courants) ou de la demande de prise en charge préalable (optique, dentaire, audioprothèse, hospitalisation).



La carte de tiers payant permet une dispense d'avance de frais auprès de 200000 professionnels de santé conventionnés.

## Des services en ligne et sur mobile réservés à nos assurés

Gagnez du temps et profitez au mieux de votre complémentaire santé grâce aux services internet AG2R LA MONDIALE.

Recevez vos décomptes par e-mail et suivez vos remboursements en ligne, en temps réel, en vous abonnant aux décomptes santé en ligne ;

Téléchargez vos devis optique et dentaire afin de connaître précisément le montant de votre prise en charge ;

Localisez les professionnels de santé proches de chez vous proposant le tiers payant ;

Retrouvez tous les liens utiles pour vous aider dans vos démarches administratives, vous guider dans la prévention santé ou choisir un établissement hospitalier...

Téléchargez  
votre tableau  
de garanties

<https://www.ag2rlamondiale.fr/documents/pdf/Conventions-Collectives-Nationales/ccn66/AG2R-LA-MONDIALE-sante-CCN-66-garanties.pdf>

## Pas toujours facile de voir clair dans vos dépenses de santé !

AG2R La Mondiale vous propose l'application « Côté santé » qui centralise au même endroit les remboursements des différents organismes, en précisant la part de la Sécurité sociale, celle d'AG2R LAMONDIALE, celle d'une surcomplémentaire éventuelle, et le reste à charge.

## Côté santé, c'est aussi de nombreux services utiles et pratiques

- Envoyer vos factures pour être remboursé plus rapidement,
- Demander l'analyse d'un devis,
- Consulter et télécharger votre carte de tiers payant,
- Envoyer vos ordonnances en pharmacie...



## Pour bénéficier de tous ces services

### Étape 1

Téléchargez gratuitement Côté santé sur :

ou

### Étape 2

Saisissez votre identifiant et mot de passe (les mêmes que pour votre espace client AG2R LA MONDIALE).

### Étape 3

Suivez immédiatement vos remboursements santé.

### Étape 4

Vous pourrez ajouter autant de comptes santé que vous voudrez (Sécurité sociale ou autres mutuelles).



# Les tarifs

Les cotisations du régime conventionnel obligatoires sont réparties à hauteur de 50 % pour l'employeur et 50 % pour le salarié.

Les cotisations collectives sont payées trimestriellement par l'entreprise.

Les cotisations facultatives sont prélevées mensuellement sur le compte du salarié.

## Régime de base (Régimes général et Alsace Moselle)

	Régime général		Régime Alsace Moselle	
	PMSS*	Euros	PMSS*	Euros
<b>Salarié (obligatoire)</b>	1,48 %	57,19 €	0,89 %	34,39 €
Conjoint	1,61 %	62,21 €	0,97 %	37,48 €
Enfant <sup>(1)</sup>	0,73 %	28,21 €	0,44 %	17,00 €

\* PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité sociale) 2024 : 3 864 €.

(1) La cotisation à compter du 3<sup>e</sup> enfant est gratuite.

## Régimes optionnels (Régimes général et Alsace Moselle) en complément du régime de base

	Option 1		Option 2	
	PMSS*	Euros	PMSS*	Euros
<b>Adhésion individuelle</b>				
Salarié	0,35 %	13,53 €	0,74 %	28,59 €
Conjoint	0,35 %	13,53 €	0,74 %	28,59 €
Enfant <sup>(1)</sup>	0,18 %	6,96 €	0,36 %	13,91 €
<b>Adhésion collective</b>				
Salarié	0,32 %	12,37 €	0,67 %	25,89 €
Conjoint	0,32 %	12,37 €	0,67 %	25,89 €
Enfant <sup>(1)</sup>	0,16 %	6,18 €	0,33 %	12,75 €

\* PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité sociale) 2024 : 3 864 €.

(1) La cotisation à compter du 3<sup>e</sup> enfant est gratuite.

## Dispositif Loi Évin – Anciens salariés et leurs ayants droit

Tarifification conforme à la réglementation en vigueur (Décret N° 201-372 du 21 mars 2017), la première année le tarif correspond au tarif des actifs.

### Téléchargez les tarifs des anciens salariés et leurs ayants droit

<https://www.ag2ramondiale.fr/documents/pdf/Conventions-Collectives-Nationales/ccn66/AG2R-LA-MONDIALE-Sante-CCN-66-anciens-salaries-ayants-droits-tarifs-loi-evin.pdf>

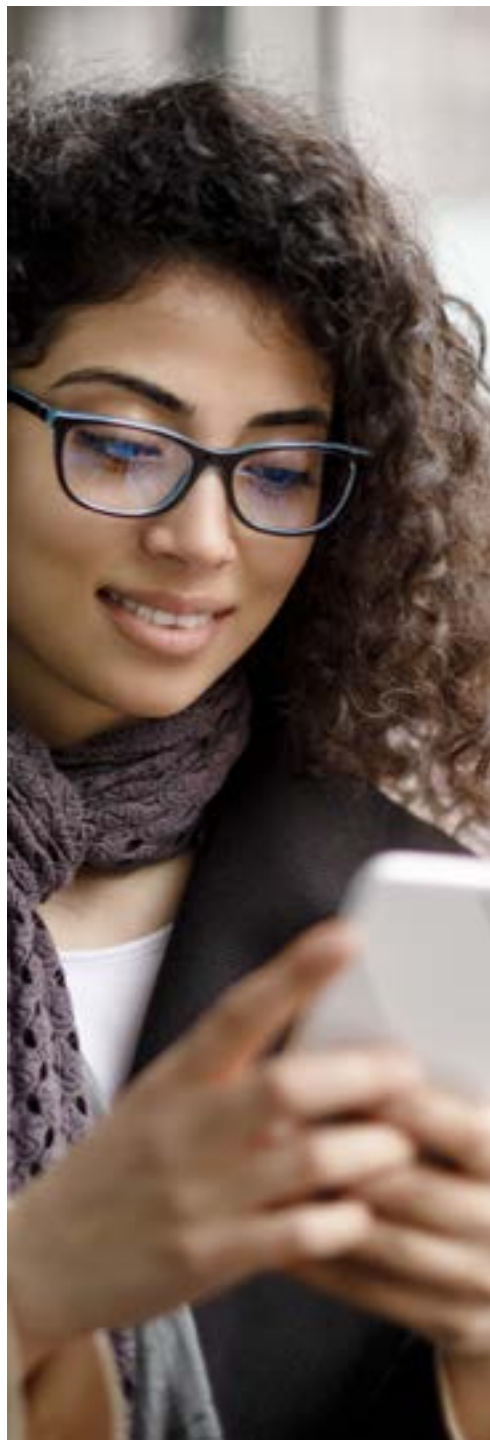
### Pour plus d'information

Vous pouvez consulter notre site :

<https://www.ag2ramondiale.fr/conventions-collectives-nationales/ccn-etablissements-et-services-pour-personnes-inadaptees-et-handicapees>

### Nota

Ces tarifs sont TTC incluant ainsi la TSCA (Taxe Spéciale sur les contrats d'assurance)





# Notre offre de solutions pour les particuliers et professionnels

## J'entre dans la vie active

Couvrir mes dépenses de santé  
Me constituer un capital  
Assurer mon logement  
Préparer ma retraite

## J'achète, je vends

Épargner et investir  
Assurer mes biens  
Assurer mon animal

## Je me protège, moi et mes proches

Étendre ma couverture santé  
Se constituer et transmettre  
un patrimoine  
Me protéger en cas d'imprévu  
Optimiser ma rémunération

## Je prépare ma retraite

Me protéger en cas d'imprévu  
Me constituer un capital Revenu pour la vie  
Conseil carrière et retraite  
Simuler le montant de ma retraite

## Je suis à la retraite

Couvrir mes dépenses de santé  
Transmettre un patrimoine ou mon  
entreprise  
Conseil retraite

## Et la dépendance ?

En cas de perte d'autonomie  
Me loger  
Être écouté et conseillé  
S'occuper d'un proche dépendant

Nos conseillers sont là  
pour échanger avec vous,  
vous écouter et vous  
accompagner dans vos choix.

[www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)

### AG2R LA MONDIALE

14-16 boulevard Malesherbes  
75379 Paris cedex 08

**AG2R Prévoyance** - Institution de prévoyance  
régie par le Code de la Sécurité sociale -  
Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R -  
Siège social : 14-16, boulevard Malesherbes  
75008 Paris - Siren 333 232 270.

